



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

8 septembre 2015

Mesure prioritaire de la 3^e correction du Rhône à Sion

(IVS).- Le canton a démarré l'établissement du dossier d'enquête de la mesure prioritaire de la 3^e correction du Rhône à Sion (MP Sion). Diverses études préliminaires ont montré que des synergies intéressantes pouvaient être exploitées entre l'aménagement du fleuve et le déplacement de la ligne à haute tension 380 kV Chamoson-Chippis. Le chef du Département des transports de l'équipement et de l'environnement Jacques Melly a décidé d'actualiser ces études et de les affiner dans le but de disposer de tous les éléments de décision nécessaires pour la 3^e correction du Rhône et préserver ainsi toutes les possibilités de synergies à long terme.

La mesure prioritaire de Sion a pour but de protéger le secteur Lienne-Lizerne totalisant plus d'un milliard de francs de dégâts potentiels. Les études de détail de ce projet sont en cours, sur la base du plan d'aménagement validé par le Conseil d'Etat et prévoyant un abaissement du fond du fleuve dans la traversée de Sion, avec un quai et des aménagements de loisir détente ainsi qu'un élargissement du fleuve sur la partie amont et aval du tronçon.

Le projet de ligne à haute tension 380 kV Chamoson-Chippis a été approuvé en 2010. L'approbation des plans prévoit que les 16 pylônes prévus en pied actuel de digue du Rhône entre les Iles et la Lizerne soient déplacés par Swissgrid dans le cadre de la 3^e correction du Rhône pour réaliser l'élargissement du lit sur ce tronçon. Une mise à l'enquête de ce tronçon de ligne est donc prévue par Swissgrid dans les trois ans.

L'établissement des dossiers de mise à l'enquête en cours de la MP de Sion offre ainsi l'opportunité d'analyser des synergies entre l'aménagement du fleuve et le déplacement de la ligne à haute tension 380 kV Chamoson-Chippis.

Le canton a déjà effectué une première démarche dans ce sens. Une analyse préliminaire montre un potentiel intéressant de synergies entre les deux chantiers. Ces études sont poursuivies et affinées dans le cadre de l'établissement du dossier d'enquête de la MP de Sion.

Personnes de contact :

Tony Arborino, chef du projet de la 3^e correction du Rhône, 078 648 81 51

Vincent Pellissier, chef du Service des routes, transports et cours d'eau, 079 276 00 58

